

3 cae

**Organismes génétiquement modifiés**  
**N°819**

**Amendement**

Présenté par

Germinal Peiro, François Brottes, Armand Jung et les commissaires socialistes et radicaux  
aux affaires économiques

Article 1er

(Article L.531-2-1 du code de l'environnement)

Dans l'alinéa 2 de cet article supprimer les deux dernières phrases.

**EXPOSE SOMMAIRE**

Cet amendement vise à supprimer deux phrases insérées lors de la deuxième lecture au Sénat par le rapporteur de la Commission des affaires économiques renvoyant au pouvoir réglementaire la définition du « sans OGM » tout en signalant expressément dans son rapport que le « sans OGM » doit s'entendre par l'obligation européenne d'étiquetage au seuil de 0,9 %.